

*Terres et seigneurs en Donziais*

*Châtellenie de Druyes*

---

**Druyes**

*(Château comtal ; seigneurie et vicomté)*



Une voie romaine passait à Druyes, et vers 543, un monastère est créé, un village se développe et Druyes est citée comme une **paroisse d'Auxerre** en 596, sous le nom de « *Drogia* ». Cette implantation se situait probablement près des sources, une zone difficile à défendre et qui est abandonnée lors des invasions normandes du IX<sup>e</sup> siècle. C'est à cette époque que la population aurait pu trouver refuge sur le plateau rocheux qui domine la rivière. Le nouveau village n'est sans doute alors protégé que par une modeste palissade, dont il ne reste pas de trace.

Le comté d'Auxerre, auquel est rattaché Druyes, entre au début du X<sup>e</sup> siècle dans les possessions de Richard le Justicier, duc de Bourgogne. À sa mort, le vaste territoire qu'il avait réuni se disloque et sa partie nord - auxerrois et sénonais - passe en 954 entre les mains de Hugues le Grand, duc des Francs, puis de ses fils Otton et Henri, ducs de Bourgogne. Le duc Henri meurt en 1002 et les prétendants, son beau-fils Otte-Guillaume et son neveu le roi de France Robert le Pieux, se déchirent dans une guerre de succession pour le contrôle de la Bourgogne. Le roi Robert l'emporte mais **Landry**, comte de Nevers, gendre d'Otte-Guillaume, profite de la période de trouble pour asseoir son autorité sur une partie de l'auxerrois, en particulier **Saint-Sauveur et Druyes**.

À partir de 1032, le comté de Nevers et celui d'Auxerre sont réunis entre les mains de Renaud, fils de Landry. Au sein de cet ensemble qui va perdurer pendant les siècles suivants, Druyes occupe une place singulière puisqu'il **appartient en bien propre au comte de Nevers et ne dépend pas de l'évêque d'Auxerre**, dont le pouvoir féodal s'étend pourtant sur le reste de la région.

Ce n'est qu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle que le château de Druyes apparaît dans les textes. Il est alors l'une des résidences habituelles de Pierre II de Courtenay, cousin du roi Philippe II Auguste et comte de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre par son mariage en 1184 avec Agnès de Nevers. En 1199, le comte doit faire face à la révolte d'un vassal, Hervé seigneur de Donzy. Il est battu et fait prisonnier. Pour recouvrer la liberté, il doit donner sa fille Mathilde en mariage à Hervé de Donzy et lui céder le comté de Nevers. Ses comtés d'Auxerre et de Tonnerre, qu'il ne conserve qu'à titre viager, doivent revenir à sa mort à Hervé. **Certains fiefs auxerrois, dont Druyes, sont alors rattachés aux possessions nivernaises du seigneur de Donzy**.

En 1216, c'est à Druyes, chez son gendre, que le comte Pierre reçoit une délégation de barons venus lui proposer la couronne de l'empire latin de Constantinople. Couronné à Rome le 9 avril 1217, il part à la tête de cinq mille hommes afin de défendre son empire. Il tombe cependant dans une embuscade tendue par des Grecs dans les montagnes d'Albanie et n'atteindra jamais Constantinople : il meurt en prison au cours de l'hiver 1218-1219.

En application de l'accord passé, Mathilde de Courtenay, comtesse de Nevers, hérite des comtés d'Auxerre et de Tonnerre. Très populaire en raison de ses libéralités, la comtesse vient régulièrement séjourner au château de Druyes. C'est là qu'elle remet le 15 août 1223 une charte d'affranchissement aux députés envoyés par Auxerre. Cette charte, qui accorde des libertés et franchises aux habitants d'Auxerre et marque la naissance de leur commune, confirme celle octroyée par le comte Pierre de Courtenay en 1188. En 1255, elle reçoit à Druyes l'hommage de

l'évêque d'Autun, et en 1257, elle confirme les biens de l'abbaye de Reigny. À sa mort en 1257, c'est son arrière-petite-fille Mathilde de Bourbon qui lui succède comme comtesse de Nevers, Auxerre et Tonnerre.

Elle meurt cinq ans plus tard, en 1262, et son mari Eudes de Bourgogne partage les trois comtés entre ses filles Yolande, Marguerite et Alix. Parti en croisade, il est tué lors du siège d'Acre en 1266. Mais sa succession s'avère difficile à trancher entre ses filles. En effet, s'opposant au choix de son père, Yolande se prévaut du droit d'ainesse et réclame les trois comtés. Mais un arrêt du parlement confirme le partage. **Yolande hérite donc seulement du comté de Nevers, auquel sont rattachés certains fiefs auxerrois, dont Druyes**, comme cela avait déjà été le cas en 1199.

Après la mort de Yolande, le comté de Nevers passe à ses descendants et héritiers, **les comtes de Flandre**. Mais dès lors, **Druyes perd son statut de résidence princière**. Son château n'abrite plus qu'un capitaine et une garnison chargés de la défense, et l'entretien en pâtit fortement. Mais son rôle militaire reste important et il est probable qu'il est affecté par les ravages de la guerre de Cent Ans.

En 1369, Marguerite de Flandre, fille et héritière du comte de Flandre Louis de Male, épouse **Philippe le Hardi**, fils du roi de France et duc de Bourgogne. À la mort de son père en 1384, elle devient - entre autres titres - comtesse de Nevers. Après plusieurs siècles de séparation, le duché de Bourgogne et le comté de Nevers sont réunis dans l'État bourguignon.

La nouvelle comtesse de Nevers fait établir un état de ses châteaux nivernais. Les conclusions sont désastreuses, en particulier pour Druyes, et des travaux importants sont engagés. Entre 1378 et 1384, le château fait l'objet de réparations et ses défenses sont renforcées. La bannière du duc de Bourgogne flotte désormais sur la *tour du Sault*.

Aucun fait marquant ne vient ensuite faire parler de Druyes, ancienne forteresse comtale abandonnée à la garde d'un capitaine.

Le fief est vendu en 1604 à **Antoine de Thiboutot**, un seigneur d'origine normande, « *Gouverneur pour le roi aux duché de St-Fargeau et Pays de Puisaye* ». Mais en 1606, Charles de Gonzague, duc de Nevers, rachète la seigneurie de Druyes qu'avait tenue son ancêtre Mahaut de Courtenay

Le dernier duc de Nivernais, Louis-Jules Mancini-Mazarini, vend la châtellenie de Druyes à Louis de Damas, marquis d'Anlezy, en 1738. Les Damas ne sont pas alors des nouveaux-venus puisqu'en 1559, Jean de Damas, était devenu « vicomte de Druyes » par son mariage avec Edmée de Crux, héritière d'une seigneurie particulière qui jouxtait les possessions duciales. Tandis que le vieux château de Druyes restait la propriété des comtes, les Damas faisaient construire à proximité un château moderne (XVII<sup>e</sup>). Ils sont officiers dans les armées royales. Au siècle suivant, ils reçoivent le titre de marquis d'Anlezy. Le dernier marquis, François de Damas, dépense sans compter pour aménager son château de Druyes, le parc et les jardins. Il meurt couvert de dettes.

Ses neveux et héritiers sont considérés comme émigrés en 1792, et tous les biens sont mis en vente pour payer les dettes. En 1795, n'ayant pas trouvé d'acquéreur, les châteaux sont vendus en lots pour la démolition. Le château des comtes de Nevers est ainsi décrit :

*« Ancien château entouré de murs et tours, se composant d'une vieille chapelle servant ci-devant de pressoir, grandes écuries à chevaux, une prison, plusieurs remises, grande cave, grenier dessus et cour devant, ensemble et enclos remplis de roches, compris les matériaux de tous les bâtiments, les arbres complantés dans l'étendue de l'enclos, la tour où est l'horloge, y compris le-dit horloge. »*

Le château moderne est alors entièrement démoli, tandis que la vieille forteresse échappe à ce triste sort, peut-être en raison de la hauteur des murailles et de la difficulté à les démolir.

---

Certains auteurs ont avancé que la seigneurie de Druyes aurait été sous-inféodée à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle à la famille de **Pesselières** qui tenait un fief voisin de ce nom à Sougères (en Puisaye) (*voir cette notice*), puis en 1350 à **Hugues (ou Huguenin) de Saint-Denys**, et en 1407, à **Jean Carrouble**, seigneur des Barres par alliance (à Lainsecq)<sup>1</sup> (*voir cette notice*), mais les références mentionnées sont imprécises.

---

<sup>1</sup> Mirot et Biver : « Prêtes consentis au duc et à la duchesse de Bourgogne » (Bibliothèque de l'École des Chartes » p. 329 : « En 1407, Jean Carrouble, licencié es Lois, sgr des Barres, conseiller du Roi, faisait hommage au nom de sa femme, Marguerite de Champfremeux, pour divers héritages en la châtellenie de Druyes... »

## Suite des seigneurs de Druyes

*Les comtes de Nevers, des origines à Jean de Bourgogne ; pour trois générations la possession de Druyes, attribuée à une fille, se détache de la branche aînée :*

### 1/ Jean de BOURGOGNE-NEVERS (1415-1491), Cte de Nevers et Bon de Donzy

X Jacqueline d'AILLY (*filie de Raoul et Jacqueline de Béthune*)

**X2 Pauline de BROSSE** (*filie de Jean II de Brosse et Nicole de Châtillon, Ctesse de Penthièvre*)

### 2/ Charlotte de BOURGOGNE-NEVERS, Ctesse de Rethel, dame de Druyes

X 1486 **Jean d'ALBRET**, Cte de Dreux, Bon d'Orval, Gouverneur de Champagne et de Brie (*filis d'Arnaud-Amanieu et d'Isabelle de la Tour d'Auvergne*)

*D'où notamment :*

- **Charlotte, qui suit**
- **Marie, qui suivra**

### 3/ Charlotte d'ALBRET (1495-1527), dame de Druyes



X 1520 - **Odet de FOIX**, Cte de Foix et de Comminges, Vcte de Lautrec et de Fronsac, Sénéchal de Guyenne, Gouverneur du Milanais, Maréchal de France (*filis de Jean et Jeanne d'Aydie, Ctesse de Comminges*)



#### **4/ Henri de FOIX, baron de Donzy (1523-1540)**

Non marié : héritier de son père à la mort de celui-ci, devient comte d'Albret, baron de Donzy, de Beaufort en Champagne, de Rosoy, d'Orval, seigneur de Coulomiers en Brie. Sera sous la tutelle de Jean de Laval, sire de Chateaubriand et de Françoise de Foix sa tante.

#### **3 bis/ Marie d'ALBRET (1491-1549)**

**X 1505 Charles de CLEVES-NEVERS** (1491-1521), cte de Nevers, bon de Donzy (*fils d'Engilbert et Charlotte de Bourbon-Vendôme*)

#### **Et à leur suite les ducs de Nevers des maisons de Clèves puis de Gonzague**

---

**1604 : Vente en réméré de Druyes à Antoine de THIBOUTOT, sgr de Ligny, Gouverneur pour le Roi du château de St-Fargeau et du Pays de Puisaye <sup>2</sup>**

---

---

<sup>2</sup> **Baudiau « Histoire d'Entrains »** : « En 1587 mourut Louis de Gonzague, l'un des meilleurs princes qui aient gouverné le Nivernais, le Donziais et la Chatellenie d'Entrains. Sa vertueuse épouse Henriette de Clèves, le suivit bientôt dans la tombe. Charles leur fils et leur héritier, ayant fait d'énormes dépenses à l'occasion de son mariage avec Catherine de Lorraine, fille du duc de Mayenne, se vit dans la triste nécessité d'engager pour les couvrir, une partie de ses domaines. Le 21 janvier 1604, il vendit, avec faculté de réméré, les Chatellenies d'Entrains, Corvol-l'Orgueilleux, Billy, Etais, Druyes, Chateaneuf, St-Verain des Bois, Cosme et Bouhy à Antoine de THIBOUTOT, chvr, sgr de Ligny-Godart, capitaine de cinquante hommes d'armes, et Gouverneur pour le roi du duché de St-Fargeau et Pays de Puisaye. Dès lors toutes les sentences judiciaires, tous les actes de notaires, se firent en son nom, mais deux ans plus tard, le 1<sup>er</sup> avril (1606), la duchesse de Nivernais, au nom de son noble époux, commit Pierre Linaige, leur trésorier, pour en faire le retrait des mains de l'engagiste....(62.000 L.)... »

### **Antoine de THIBOUTOT**

Chvr, sgr de Ligny-Godart, St-Maurice-sur-l'Auron et Entrains, Cosne et Bouhy, baron de St-Verain-des-Bois, écuyer d'écurie du Roi, enseigne de 50 hommes d'armes sous la charge du prince de Dombes, d'une famille originaire de Normandie (*filz de ... ?*)



**En Normandie** : « d'argent à la croix de Saint-André engrêlée de gueules »

### **X Catherine de FLORETTE (...-1588)**

(X1 René de BEAUJEU, sgr de Maisonfort (*filz de Claude, sgr de Coutarnoux, et Marie des Ulmes*))

---

**1606 – Rachat par Charles de Gonzague, duc de Nevers**

---

**1738 - Vente du fief et du château de Druyes par le dernier duc de Nevers à Louis Damas d'Anlezy, déjà « vicomte » de Druyes**

---

## Suite des vicomtes de Druyes

Une seigneurie de Druyes, appelée « vicomté » à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle, paraît avoir existé, parallèlement à la possession du château par les comtes de Nevers.

On l'identifie dans les possessions des sires de Crux, grande lignée nivernaise passée en Bourgogne, dont on dit qu'ils l'auraient acquise en 1458. Elle passe aux Damas d'Anlezy par alliance.

---

### 1/ Jean de CRUX<sup>3</sup>

Sgr de Trouhans (près St-Jean de Losne, 21) et de Druyes ( ?) (acquis en 1458, sans doute du duc de Bourgogne, comte de Nevers) ( *fils de Jean, et Jeanne de Rye*)



*En Nivernais, puis en Bourgogne* : « d'or à trois fasces de vair, au chef d'hermines »

X **Marguerite de VIENNE** ( *fille de Philippe, sgr de Roulans, lui-même fils de l'Amiral, et de Philiberte de Maubec*)



---

<sup>3</sup> DIJON, HOTEL SAUMAISE DE CHASANS : les immeubles qui portent aujourd'hui les n° 14 et 16 de la rue Vauban et 28 à 38 de la rue Amiral-Roussin formaient à l'origine un seul hôtel seigneurial, un de ceux qui étaient adossés au mur du *castrum*, à charge pour le possesseur d'assurer la défense d'une portion de l'enceinte. La poterne dite « portelle du Bourg », qui coupait la rue Amiral-Roussin, alors rue Portelle, et la tour qui la flanquait, faisaient partie de cet hôtel et lorsque, en 1429, la Ville voulut élargir la vieille poterne romaine (1,30 m de large), il lui fallut l'accord de **Jean de Crux, seigneur de Trouhans**, qui apparaît ainsi comme le premier possesseur attesté de cet hôtel. Dès lors l'histoire de celui-ci est bien connue, grâce à la documentation relative au « droit d'éminage ». C'était une taxe perçue en nature sur les grains vendus au marché ; un tel droit existait partout, mais à Dijon il avait la particularité d'être lié à un immeuble. En 1441, Jean de Crux vendit l'hôtel au chancelier Rolin, y compris le droit d'éminage.



## 2/ Philippe de CRUX

Sgr de Trouhans, vicomte de Druyes<sup>4</sup>, sgr de Sardy-les-Forges, Pousseaux et Festigny, par all.

X 1460 **Catherine des BARRES** (*filie de Louis, sgr de Sardy ; petite-fille de Louis des Barres, sgr de Bannegon (18), Chitry (Chitry-le-Fort, 89), Bois-Rozerein (Bourrain, 89), Neuwy-le-Barrois (18), Sardy-les-Forges (Sardy-les-Epiry, 58, écluses sur le canal du Nivernais), de la lignée des grands sires des Barres (Cours-les-Barres, 58) ; et de Jeanne de Giac*)



## 3/ Alexandre de CRUX (...-1519)

Sgr de Trouhans, Festigny (près Coulanges sur Yonne, 89), Coulanges, Sardy-les-Forges<sup>5</sup>

X **Marie de CHAMPDIOU**

## 4/ Jean de CRUX

Vcte de Druyes<sup>6</sup>, sgr de Sardy, Festigny et autres lieux

X 1532 **Marguerite de LA RIVIERE** (*filie de François et Madeleine de Savoisy*)



---

<sup>4</sup> **Marolles 1468** : Philippe de Crux fait hommage pour la vicomté de Dreues et ses appartenances ; la même année, il fit hommage pour Sardy au nom de Catherine des Barres, sa femme

<sup>5</sup> "**Festigny** (Yonne, canton de Coulanges-sur-Yonne) 1522, 23 décembre. H. des terres et seigneuries de Festigny, Coulanges et La Tour Laurent, mouvant du comté d'Auxerre, rendu aux mains du chancelier par François de Crux, écuyer, fils et héritier de feu Alexandre de Crux et de Marie de Chander, pour lui et pour Jean de Crux, son frère puiné. - P 14, n° 262."(AN, Hommages rendus à la Chambre de France, XIV°-XVI°, T. III, P. 194) 1 iv 2012

"Le 23 décembre 1522, François de Crux fit foi et hommage au roi pour ses terres et seigneuries de Festigny, Coulanges-sur-Yonne et de la Tour-Laurent, à lui échues par le décès de ses parents, Alexandre de Crux et Marie de Chandée." (Annuaire Historique du Département de l'Yonne, 1872, T. 35-36, P. 148) 1 iv 2012

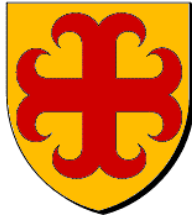
"Le 26 mai 1549, Jean de Crux, écuyer, seigneur de Fardy [pour Sardy-les-Forges], fit foi et hommage de cette terre, qu'il avait héritée de son père, Alexandre de Crux." (Annuaire Historique du Département de l'Yonne, 1872, T. 35-36, P. 148) 30 iii 2012

<sup>6</sup> **Marolles 1540** : Hommage de Jean de Crux, vicomte de Druyes, à Marie d'Albret, duchesse de Nevers

## 5/ Edmée de CRUX

Dame de Sardy, Festigny, La Tour-Laurent, Montputois....Larrable, Arcy-le-sec, Champeaux, Vctesse de Druyes

X 1559 **Jean DAMAS d'ANLEZY**, Bon d'Anlezy, sgr de Crux, vcte de Druyes, sgr de Trouhans, Sardy par all., Lieutenant au Gouvernement de Nivernais, Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri III.



*En Bourgogne et Nivernais* : « d'or à la croix pattée de gueules »

D'où 17 enfants, dont :

## 6/ Paul DAMAS d'ANLEZY

Cte d'Anlezy, vcte de Druyes, baron de Crux, sgr de Festigny, Sardy-les-Forges...(qu'il vend en 1614 à François de Savary, sgr de Brèves...) Gentilhomme de la Chambre de Louis XIII, Conseiller d'Etat, Chevalier des Ordres du Roi

X 1606 **Hélène ARNAULT** (fille de François, sgr des Gouffiers en Angoumois, et d'Hélène de Fédic) (armes : « d'azur au croissant d'argent, surmonté d'une étoile d'or »)



## 7/ Antoine-Charles DAMAS d'ANLEZY (+1665)

Cte d'Anlezy, Vcte de Druyes..., Conseiller d'Etat



X 1635 **Madeleine HANAPIER**, dame de Fleury-la-Tour (fille de Jacques, sgr de Milleraie, Conseiller du Roi en ses conseils, issu d'une famille bourgeoise d'Orléans, dont un Maire de la Ville (1590) ; et Françoise le Prévost) (armes : « d'azur à la fasce d'or, accompagnée de deux étoiles du mesme, et en pointe d'une hure de sanglier de sable, armée et allumée de gueules »)

## 8/ Nicolas-François DAMAS d'ANLEZY

Cte d'Anlezy, vcte de Druyes, sgr de Festigny<sup>7</sup>

X 1668 Marie-Agnès **TIERCELIN de RANCE de LA CHAPELLE-BALOUE** (*fille de Jean et Jeanne-Marie Turpin de Crissé*)



D'où :

- *Louis-Antoine, cte d'Anlezy*
- **Nicolas-François, qui suit**
- *Jacques-Paul, dit « l'abbé de Druyes »*
- **Marguerite-Agnès, dame des Gouffiers et de Florac X Pierre-François Damas, cte de Cormailon, son cousin éloigné (fils de Charles et Marguerite de Grand), d'où post. (cf. infra)**

## 9/ Nicolas-François DAMAS d'ANLEZY (...-1707)

Mis d'Anlezy, Vcte de Druyes, sgr de Festigny....etc. Il partagea les successions paternelle et maternelle avec son frère aîné le 8 août 1698. Tué en 1707 dans un combat livré sur le chemin de Pforzheim, à Dourlach, contre un corps de 500 cuirassiers allemands qui défendaient le passage de Wittemberg forcé par les Français.

X 1697 **Marie-Madeleine des VAUX** (+1712) (*fille d'Antoine, sgr de Chêne-Bécard, à Videlles, près la Ferté-Alais (91) et de Marie-Armande Ferry*)



Maquette de Druyes figurant notamment le nouveau château des vicomtes, d'après un plan de 1789 trouvé au **château du Boulay à Druyes** ([voir cette notice](#)). Un Damas d'Anzely, vicomte de Druyes, fait construire contre le château

---

<sup>7</sup> Il rendit hommage au roi en la chambre des comptes de Dijon le 13 août 1667, pour la seigneurie de Festigny, mouvante du comté d'Auxerre, et les 18 février 1658 et 5 décembre 1669, à la seigneurie de Chastillon-en-Bazois pour la terre d'Anlezy, suivant actes reçus par Prévost et Dubiez, notaires royaux. Il fit enregistrer ses armes par l'Armorial général de 1696-1701, où il est qualifié "marquis d'Anlezy".

fort, au début du 18e siècle, un château au goût du jour : tout au rez-de-chaussée avec un étage et des combles s'ouvrant sur une terrasse, des jardins, une orangerie, un cabinet chinois, un lac artificiel, une allée de tilleuls, etc. À la veille de la Révolution, l'ensemble est tellement dégradé, faute d'entretien, qu'il tombe en ruines.

D'où :

- **Louis-François, qui suit**
- *Léonor-François, sa*
- **Isabelle, qui suivra en 10 bis**

### **10/ Louis-François DAMAS d'ANLEZY (1698-1765)**

Mis d'Anlezy, Vcte de Druyes et acheteur de la seigneurie de Druyes du Duc de Nevers en 1738, Lieutenant général des Armées du Roi

X 1724 **Elizabeth de FERRERO de SAINT-LAURENT** (*filie du Mis de St-Laurent, lui aussi Lieutenant général*)

D'où Jules-François, mort au berceau.

---

### **10 bis/ Isabelle DAMAS d'ANLEZY**

X 1728 **François Mamert de CONZIE**, baron de Pommier (à St-Martin du Mont, Ain)

D'où not. :

- **Louis-François de CONZIE (1736-1804), évêque de Saint-Omer, puis d'Arras**
- **Joachim-François de CONZIE (1738-1795), évêque de Saint-Omer, puis archevêque de Tours**

---

*Les biens des Damas d'Anlezy seraient échus, en tout ou en partie, aux deux frères Conzié, évêques (cf. supra), et aux Damas de Cormailon (cf. supra).*

*Une vente judiciaire fut organisée en 1783 à Orléans (le tout paraît procurer un revenu de 18.000 L.)<sup>8</sup> ; organisée dans le cadre d'une succession indivise complexe, il est probable qu'elle est restée inaccomplie, et Druyes fut vendu comme Bien national en 1795.*

---

<sup>8</sup> **Journal de l'Orléanais**, vendredi 15 aout 1783, N° 33, le 19 aout 1783 sera vendu...au Chatelet d'Orléans : « Terre, châtellenie et vicomté de Druyes-les-Fontaines, et des terres et fiefs d'Etas, La Poesse, Ferrières, la Maisonfort, Champou...etc, qui en dépendent et qui seront susceptibles d'être démembrés par l'acquéreur...situés dans la généralité d'Orléans, produisant 18.000 L.... »